



COMMISSION SPORTIVE REGIONALE

Compte-rendu de la réunion du 14/03/22 – 19H00 – en visioconférence

Présents : Guinal BREST (responsable CRJ), Bernard CHAPALAIN (CSD 56), Eric DUCOS (responsable CFI), Patrick EVENO (responsable adjoint championnat), Michel KERISIT (responsable CSR et CSD 35), Rémy LE GUERNIC (représentant CSD 29), Michel LOMENECH (responsable Championnat), Jean-Luc POTDEVIN (responsable CRA), Jacques SORIEUX (secrétaire général), Renan THEPAUT (président), Alain TRICOIRE (CSD 22).

Absents excusés : Joël LE DIOURON (trésorier).

ORDRE DU JOUR :

- 1- *Championnat par équipes : (temps alloué : 45 mn)*
 - *Litiges et brûlages des journées 13 à 15, phase 2*
- 2- *Critérium Fédéral : (temps alloué : 30 mn)*
 - *Point sur le 3^{ème} tour*
- 3- *Retour d'expérience sur les compétitions terminées (temps alloué : 30mn)*
 - *3^{ème} tour du critérium fédéral de N2 jeunes (29 et 30/01/22 à THORIGNE-FOUILLARD)*
 - *Coupe et championnat de Bretagne vétérans (19 et 20/02/22 à PLOUHA)*
 - *Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise (26/02/22 à THORIGNE-FOUILLARD)*
- 4- *Point sur les compétitions à venir (temps alloué : 45 mn)*
 - *4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 seniors (19 et 20/03/22)*
 - *Interclubs régionaux (24/04/22 dans le 56)*
 - *Finales régionales par classements (01/05/22 à RENNES)*
 - *Championnat de Bretagne individuel (14 et 15/05/22 à LANDERNEAU)*
- 5- *Règlements des compétitions (temps alloué : 15 mn)*
- 6- *Questions diverses*

Avant propos :

Michel KERISIT souhaite la bienvenue à tous les membres de la CSR et les remercie de leur présence. Joël LE DIOURON est excusé.

1- CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

1.1- Litiges et brûlages des journées 13 à 15, phase 2

Journée 13 du 23/01/2022 :

R2B : CLEGUER TT 1 – CJF/UP ST MALO 1

Suite à l'abandon de Jérôme DUPUY à l'issue de sa 1^{ère} partie, le club de CLEGUER a fourni un certificat médical à la ligue.

Décision : pas d'amende infligée.

R3A : AURORE VITRE 4 – TA RENNES 6

Suite à l'abandon de Cédric ROINSON à l'issue de sa 2^{ème} partie, le club de VITRE a fourni un certificat médical à la ligue.

Décision : pas d'amende infligée.

Journée 14 du 06/02/2022 :

R2C : TT LANDIVISIAU 1 – US GUIPRY-MESSAC 1

L'équipe de GUIPRY-MESSAC s'est renseigné pour savoir s'il était possible de demander le report de la rencontre pour un cas de COVID alors qu'il paraissait possible de remplacer ce joueur. Elle a finalement déclaré forfait alors que les équipes en-dessous ont joué au complet.

Décision : amende de 70 € et paiement à la ligue des frais de déplacement aller-retour au tarif de 0.25 € du km.

R2B : RAQUETTE BRECEENNE 1 – FOLC LORIENT 1

Suite à l'abandon de Mathieu LEURELE à l'issue des doubles, le club de LORIENT a fourni un certificat médical à la ligue.

Décision : pas d'amende infligée.

R2C : RP FOUESNANT 3 – ES PLESCOP 4

Andreas GAILLARD de FOUESNANT a reçu un carton jaune puis un carton jaune-rouge. Il avait déjà reçu un carton jaune lors d'une rencontre précédente

Décision : Andreas GAILLARD est suspendu pour la 15^{ème} journée des 5 et 6 mars 2022.

R2D : PPC KERHUON 1 – ES PLESOP 2

Suite à l'abandon de Jérôme GAUTIER à l'issue des doubles, le club de PLESCOP a fourni un certificat médical à la ligue.

Décision : pas d'amende infligée.

Journée 15 du 06/03/2022 :

R1B : OC CESSON 3 – TT LANDIVISIAU 1

L'équipe de LANDIVISIAU s'est présentée avec 3 joueurs seulement.

Décision : rencontre perdue par pénalité 14-0 et 0 point et application de l'amende prévue.

Le club de LANDIVISIAU n'a pas fait appel, mais son président a envoyé un mail pas très « sympa », menaçant notamment de déclarer forfait la prochaine fois pour faire l'économie du déplacement. Michel KERISIT va lui répondre pour lui rappeler notamment la réglementation en cas de forfait.

R2B : TA RENNES 3 – TTE LAMPAUL-LOCMELAR 1

Thierry LE BRAS de LAMPAUL-LOCMELAR a abandonné au cours de sa 1^{ère} partie.

Décision : Michel KERISIT se renseigne pour savoir si le certificat médical a été fourni à la ligue.

R2B : CLEGUER TT 1 – RAQUETTE BRECEENNE 1

L'équipe de la RAQUETTE BRECEENNE a inscrit 4 noms sur la feuille de rencontre ; mais le joueur François-Régis MENGUY ne s'est jamais présenté.

Décision : rencontre perdue par pénalité 14-0 et 0 point et application de l'amende prévue.

Le club aurait demandé au JA de mettre des scores bidons en précisant que ça se faisait en Ille et Vilaine.

1.2- Reports de rencontres pour cas de COVID

Michel KERISIT fait le point sur les rencontres reportées pour cause de COVID.

Journée 13 du 23/01/2022 :

R2C : RP FOUESNANT 3 – ES PLESCOP 4

Rencontre reportée pour 2 cas de COVID à FOUESNANT. Rencontre rejouée avant fin février.

R3D : FL LANESTER 2 – ASTT ELVEN 1

Rencontre reportée pour 3 cas de COVID à LANESTER. Rencontre rejouée avant fin février.

R3E : CPB RENNES 3 – TT LANDIVISIAU 2

Rencontre reportée pour 1 cas de COVID au dernier moment à LANDIVISIAU. Rencontre rejouée avant fin février. La demande de LANDIVISIAU d'attendre le mois d'avril pour récupérer ses blessés a été refusée.

Journée 14 du 06/02/2022 :

R1A : THORIGNE-FOUILLARD TT 4 – GDR GUIPAVAS 2

Rencontre reportée pour 2 cas de COVID à THORIGNE-FOUILLARD. Rencontre rejouée avant fin février.

R1B : PLOËMEUR 56 TT 2 – GDR GUIPAVAS 1

Rencontre reportée pour 2 cas de COVID à GUIPAVAS. Rencontre rejouée avant fin février.

Journée 15 du 06/03/2022 :

R2B : FOLC LORIENT 1 – LSP BREST 1

Rencontre reportée pour 1 cas de COVID et des doutes sur les autres joueurs à BREST. Rencontre pas rejouée pour le moment.

Journée 15 du 06/03/2022 :

R2C : RP FOUESNANT 3 – RC BRIEC 1

Rencontre reportée pour 2 cas de COVID à FOUESNANT (appel téléphonique le dimanche matin). En attente des tests.

Rencontre pas rejouée pour le moment.

2- CRITERIUM FEDERAL

2.1- Point sur le 2^{ème} tour

Seniors messieurs : 24 joueurs prévus, 24 présents, 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 2^{ème} tour : 3 descentes de nationale 2, 9 descentes de régionale

Seniors dames : 2 joueuses prévues, tour annulé

A l'issue du 2^{ème} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Juniors garçons : 24 joueurs prévus, 23 présents (1 forfait excusé), 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 2^{ème} tour : 4 descentes de nationale 2, 11 descentes de régionale

Juniors filles : 7 joueuses prévues, 6 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 2^{ème} tour : 0 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Cadets : 24 joueurs prévus, 24 présents, 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 2^{ème} tour : 1 descente de nationale 2, 8 descentes de régionale

Cadettes : 7 joueuses prévues, 7 présentes

A l'issue du 1^{er} tour : 4 descentes de nationale 2, 0 descente de régionale

Minimes garçons : 24 joueurs prévus, 24 présents

A l'issue du 2^{ème} tour : 4 descentes de nationale 2, 10 descentes de régionale

Minimes filles : 8 joueuses prévues, 7 présentes (1 forfait excusé), 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 2^{ème} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Benjamins : 23 joueurs prévus, 22 présents (1 forfait excusé), 1 forfait excusé justifié

A l'issue du 1^{er} tour : 2 descentes de nationale 2, 8 descentes de régionale

Benjamines : 5 joueuses prévues, 4 présentes (1 forfait excusé)

A l'issue du 1^{er} tour : 1 descente de nationale 2, 0 descente de régionale

Le tour de nationale 1 à THORIGNE-FOUILLARD s'est bien déroulé.

Le 3^{ème} tour en juniors aura lieu à QUIMPERLE, le 3^{ème} tour minimes aura lieu à VITRE, le 3^{ème} tour benjamins aura lieu à VERN et le 4^{ème} tour cadets aura lieu à FOUESNANT. Il manque toujours, dans le Morbihan, le lieu du 4^{ème} tour en benjamins et en minimes.

3- RETOUR D'EXPERIENCE SUR LES COMPETITIONS TERMINEES

3.1- 3^{ème} tour du critérium fédéral de N2 jeunes (29 et 30/01/22 à THORIGNE-FOUILLARD)

Il a finalement été maintenu après pas mal d'hésitations. Une buvette a été organisée à l'extérieur de la salle.

L'épreuve s'est bien passée malgré, sans doute, quelques cas de COVID à l'issue de la compétition.

3.2- Coupe et championnat de Bretagne vétérans (19 et 20/02/22 à PLOUHA)

La compétition s'est bien déroulée dans des conditions à peu près normales.

En coupe vétérans, le samedi, les tableaux étaient complets avec 12 équipes en V1, 6 équipes en V2 et 6 équipes en V3.

En championnat, le dimanche, la participation était la suivante :

V1M : 24 sur 32 V2M : 31 sur 32 V3M : 23 sur 24 V4M : 10 sur 16 V5M : 7 sur 8

V1D : 7 sur 16 V2D : 7 sur 12 V3D : 5 sur 8 V4D : 1 sur 8

Aucun tableau n'était complet et il y a eu 2 forfaits de dernière minute en V1M. Il est d'ailleurs de plus en plus difficile de compléter ce tableau.

Il n'y avait pas grand monde en dames et les joueuses se sont plaintes de ne pas assez jouer. Il serait peut-être souhaitable de faire un classement intégral en féminines. Ce point sera abordé lors de la dernière CSR de la saison.

L'horaire a été tenu en coupe le samedi mais pas le dimanche en championnat à cause des tableaux de consolante. Aucun membre de la CSR ne voit de solution à ce problème dans l'immédiat.

Certains joueurs se plaignent également de l'enchaînement de la coupe le samedi et du championnat le dimanche car ils commencent à avoir du mal physiquement. Il semble difficile de rajouter une date au calendrier et surtout de trouver un organisateur supplémentaire. La CSR décide donc de maintenir les choses en l'état.

3.3- Championnat de Bretagne sport dans l'entreprise (26/02/22 à THORIGNE-FOUILLARD)

Il a finalement eu lieu à THORIGNE-FOUILLARD le samedi 26 février organisé par le club corpo de CELAR SPORT.

Tout s'est bien passé mais il y a de moins en moins de monde.

Comme d'habitude, la compétition a un peu traîné en longueur à cause des doublons entre les tableaux toutes catégories et vétérans 1. Peut-être faudrait-il revoir l'horaire.

4- POINT SUR LES COMPETITIONS A VENIR

3.4- 4^{ème} tour du critérium fédéral de N2 seniors (19 et 20/03/22)

Après pas mal de tergiversations, il aura finalement lieu le week-end prochain dans le Finistère à TAULE.

La compétition se déroulera dans 2 salles ;

La table sera composée de Jean-Luc POTDEVIN (JA), Alain TRICOIRE (JAA), Patrick PASCO (RA) et Bernard CHAPALAIN (RE).

Tous les arbitres ont été trouvés avec notamment 8 arbitres du 29.

3.5- Interclubs régionaux (24/04/22 dans le 56)

Ils doivent avoir lieu à ST THURIAU le 24 avril.

Les interclubs départementaux ont eu lieu à la date prévue dans le 56 et le 19 et 20 février dans le 35. Ils n'ont pas été disputés dans le 22 et ils doivent avoir lieu le 16 avril dans le 29.

Compte tenu de l'organisation très tardive dans le 29, la question du maintien ou du report des interclubs régionaux se pose.

Il sera sans doute très compliqué d'avoir une salle à une autre date. La CSR décide donc de maintenir l'épreuve le 24 avril.

Le comité 29 devra demander aux clubs qualifiés s'ils seront bien présents et communiquer la liste des équipes qualifiées à la ligue dès le lendemain de l'épreuve. Ils devront également demander aux clubs qualifiés de fournir la liste de leurs joueurs dès le lundi à la ligue.

Le comité 22 a fourni la liste des équipes qualifiées en tenant compte de la somme des points des joueurs des équipes inscrites à l'épreuve départementale

Comme il n'y avait aucune équipe féminine d'inscrite dans le 22, le 35 et le 56, les tableaux féminins sont annulés.

Le JA de la compétition sera Bernard CHAPALAIN.

3.6- Finales régionales par classements (01/05/22 à RENNES)

Elles auront lieu comme prévu le 1^{er} mai à RENNES.

Le JA sera Jacques SORIEUX et le DE Michel KERISIT.

Les courriers seront envoyés aux clubs d'ici une semaine.

Michel KERISIT demande aux comités s'il y a un problème avec la liste des qualifiés qu'il leur a envoyé. Le comité 56 informe que Sébastien LAMY-BERUE sera absent car il s'est sérieusement blessé lors de l'épreuve départementale.

3.7- Championnat de Bretagne individuel (14 et 15/05/22 à LANDERNEAU)

Il aura bien lieu à LANDERNEAU, même s'il subsiste un doute sur l'heure à laquelle le club de LOPERHET pourra disposer de la salle le vendredi.

Une réunion préparatoire, en présence de Renan, a eu lieu à LOPERHET jeudi dernier.

Le JA de l'épreuve sera normalement Gérard LE PAPE. L'un des 2 RE sera Bernard CHAPALAIN et le RA sera Jean-Luc POTDEVIN.

5- REGLEMENT DES COMPETITIONS

La CSR confirme qu'avec les modifications apportées, à la suite de la dernière réunion de la CSR, le règlement du championnat de Bretagne vétérans est plus clair.

Alain TRICOIRE a constaté, à l'issue du dernier championnat de Bretagne vétérans, que 2 phrases du règlement ne sont plus d'actualité. En effet, on ne donne plus le nom de la ville organisatrice à la consolante et les parties de classements de 1 à 8 ne sont plus disputées puisqu'elles ne servent plus à désigner les qualifiés au championnat de France.

La CSR décide donc de supprimer ces 2 phrases du règlement.

Michel KERISIT va modifier le règlement en conséquence. Celui-ci figure en annexe du présent compte rendu.

6- QUESTIONS DIVERSES

Après discussion, la CSR décide d'organiser la dernière réunion de la CSR, qui était prévu le samedi 21 mai à HENNEBONT, le lundi 23 mai en visioconférence à 19H00.

La réunion de constitution du calendrier de la saison prochaine aura lieu en visioconférence le mercredi 20 avril à 19H00.

Comme il n'y a pas d'autres questions, la séance est levée.

Fin de la réunion : 21h15.

Le Président de la CSR,
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR
Comités et Présidents de Comités
Secrétariat LBTT